



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E189705

VALABLE JUSQU'AU 21/06/2024

ÉDITÉ LE

07/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/10/2013

Forme juridique : SARLU

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VILLFRANCHE TARARE 2013B00502

Siret : 797 583 960 00019

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 80 15815

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 119290408

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 119290408

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/03/2023

Raison sociale : THEVELEC

267 ROUTE DE ROANNE
69240 THIZY LES BOURGS

Téléphone : 04 74 05 72 36

Portable :

Site Internet : thevelec.fr/

E-mail : thevelec42@yahoo.fr

Responsabilité légale :
THEVENIN LIONEL GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 24

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/03/2023
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure à 36 kVA	28/06/2022
5912 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement comprise entre 36 kVA et 250 kVA	28/06/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	22/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	22/06/2021
o Isolation des planchers bas	22/06/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	28/06/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.